

**1980**



**Pour les - de 17 ans**



**centre nautique de  
MOULIN-MER**

29224 Logonna Daoulas  
Tél. (98) 20.62.65

Pour éviter toute déception,isez  
bien ce document. Demandez-nous  
si besoin des précisions.



## NOTRE BUT FAIRE CONNAITRE ET AIMER LA MER ET LA VOILE

Moulin-Mer n'est pas un Centre de Vacances avec tout ce que le mot « vacances » implique trop souvent, mais un **Centre d'Activités Nautiques**.

La pratique de la voile constitue l'essentiel de ces activités, mais il faudra aussi:

- entretenir son bateau,
- s'initier à l'aviron, à la godille, au matelotage,
- suivre les cours théoriques (navigation, météo, étude du milieu...)
- assurer quelques services.

Toutes ces activités sont obligatoires.

### LE PROGRAMME DE LA JOURNÉE

7 h 30	Lever
7 h 30 à 8 h 15	Toilette, petit déjeuner, chambres
8 h 15 à 8 h 45	Réunion des groupes
9 h à 11 h 30	Navigation
12 h	Déjeuner
13 h à 14 h	Détente
14 h à 14 h 30	Réunion des groupes
15 h à 18 h	Navigation
19 h	Dîner
20 h à 21 h 30	Activités diverses, cours
22 h	Extinction des feux

Cet horaire pourra être modifié en fonction de différents facteurs (heure des marées, conditions atmosphériques...)



### MOULIN-MER, CENTRE PERMANENT DE CLASSES DE MER.

Durant l'année scolaire, Moulin-Mer est un centre permanent de classes de mer agréé par le Ministère de l'Éducation.

Locaux chauffés.

Hébergement en chambres ou box de 4 ou 5.

Au centre l'usage des transistors est interdit.

Vous ne disposerez ni de flippers, ni de juke-box!!!



*Même sur l'eau il faut avoir  
les pieds sur terre!*

*(un « sage » breton)*

## DATES DES STAGES EN INTERNAT

### FORMULE A

N° 1A du 31 mars au 12 avril  
N° 2A du 7 avril au 19 avril  
N° 3A du 5 juillet au 17 juillet  
N° 4A du 19 juillet au 31 juillet  
N° 5A du 2 août au 11 août  
N° 6A du 13 août au 22 août  
N° 7A du 24 août au 2 septembre  
N° 8A du 4 septembre au 13 septembre

Le stagiaire doit arriver au centre la veille de l'ouverture du stage entre 18 et 19 h. Le départ a lieu le dernier jour du stage en début d'après-midi.

## MONTANT DE LA PARTICIPATION

- Stages 1 - 2 - 3 - 4 (13 jours): 1313 F
- Stages 5 - 6 - 7 - 8 (10 jours): 995 F
- Adhésion et assurance: 130 F  
(cotisation unique pour l'année)

Homologué par le F.F.V.  
Agréé par le Secrétariat d'Etat à la Jeunesse et aux Sports 29568  
Affilié à l'Union pour le Développement  
des Activités Nautiques dans le Finistère (U.D.N.F.)



## CARACTERE DES STAGES

Les stagiaires seront partagés en 4 groupes de 33, chacun des groupes ayant sa propre autonomie.

Donner aux stagiaires la possibilité d'utiliser les voiliers de différents types, en toute sécurité, en tenant compte :

- des possibilités de leur bateau,
  - des particularités du plan d'eau (courant, etc.)
  - de la météorologie,
- sera notre objectif.

Des croisières côtières de 3 jours sur Ketch, Mousquetaires, Cigognes, pourront s'intercaler dans les activités.

## LA FLOTTILLE 1980

- |                         |                        |
|-------------------------|------------------------|
| 1 « Ketch » de 13,40 m  | 26 « Shabock »         |
| 2 « Mousquetaire »      | 3 « 470 »              |
| 2 « Mentor »            | 11 « 420 »             |
| 6 « Caravelle-cigogne » | 3 « Mowgli »           |
| 2 « Caravelle-sport »   | 26 « Vaurien »         |
| 10 « Caravelle »        | 9 bateaux de sécurité. |
| 26 « Optimist »         |                        |



## CONDITIONS D'ADMISSION

### Age

Moulin-Mer est ouvert à tous les jeunes, garçons et filles de moins de 17 ans, ayant le sens de la vie collective et décidés à participer activement à la vie du centre sous toutes ses formes.

### Natation

Les stagiaires de moins de 12 ans doivent être capables de parcourir 25 m avec brassière.  
De plus de 12 ans: 50 m sans brassière.

## RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

### Comment s'inscrire

Une inscription ne sera enregistrée qu'à la réception du dossier complet, comprenant:

- un chèque de 130 F pour l'adhésion et l'assurance,
- la demande d'inscription,
- une photo d'identité,
- 1 chèque de 400 F comme avance sur la participation au stage. Si vous désirez bénéficier du voyage collectif, l'avance devra être de 600 F. Le droit d'adhésion n'est pas remboursable. Les chèques devront être adressés à: C.N.M.M., Logonna-Daoulas (CCP Rennes 229137)

### Moyens d'accès

Les stagiaires venant par chemin de fer de la direction de Paris et de celle de Nantes descendront à Landerneau. Ils rejoindront Logonna par car (départ de Landerneau à 15 h).

Montant du voyage Landerneau-Logonna: 9 F.

### Voyage collectif

Des voyages collectifs par car Paris-Logonna et retour seront organisés.

Ne pourront être prises en considération que les demandes nous parvenant 20 jours avant le début du stage et accompagnées du montant total du voyage aller et retour: 200 F.  
**Départ de Paris:** 7 h 30 place du Trocadéro, la veille du 1<sup>er</sup> jour de stage.

**Retour à Paris:** vers 22 h place du Trocadéro, le dernier jour de stage.

### Equipement

Le stagiaire doit se munir de:

2 draps ou d'un sac de couchage, ses objets de toilette, 1 cahier et crayon à bille, 1 bande velpeau, 1 pochette individuelle de pansements adhésifs.

Est conseillé un bon vêtement de pluie comprenant: anorak jaune et pantalon jaune (250 F environ à la coopérative locale).

Prévoir également: 3 pantalons de toile, des lainages, le tout plutôt usagé, les chaussures suivantes conviennent: bottes, baskets ou tennis.

(Le stagiaire ne pourra utiliser le téléphone. Les communications ayant un caractère urgent seront prises ou envoyées par le secrétariat).